

# Communauté de communes Chalosse Tursan

---

## Commission Culture

**Mercredi 14 octobre 2020 – 19h00 – Médiathèque de Geaune**

**Vice- Président en charge de la culture :** Gilles COUTURE

Rapporteur : Sandrine BALLANGER – Directrice Pôle Développement – CC Chalosse Tursan

**Présents :**

- Patricia LAMUDE, Conseillère communautaire - Clèdes,
- Aimée LABORDE, Vice-présidente en charge de la jeunesse, sport et traditions,
- Julie SOURILLAN, Conseillère communautaire – Saint-Sever,
- Aurore RESENDE, Conseillère communautaire – Samadet,
- Isabelle SABATOU, Conseillère communautaire – Hagetmau,
- Jérôme TOFFOLI, Conseiller communautaire – Hagetmau,
- Henri TERNUS, Conseiller communautaire – Hagetmau,
- Mathieu DETAINT, Adjoint au maire de Montaut,
- Alain DULUCQ, Conseiller délégué à la communication,
- J-Marc FABIER, Conseiller communautaire – Saint-Sever,
- Arnaud TAUZIN, Vice-Président en charge de l’habitat.

**Absents excusés :**

- Pascal BEAUMONT, Vice-Président en charge du Tourisme,
- Cécile PARIS-LANSAMAN, Conseillère communautaire – Hagetmau,
- Patrick PASSARD, Conseiller communautaire – Montgaillard.

Après avoir souhaité un mot de bienvenue, le Président de la Commission invite chaque membre à se présenter en précisant l’intérêt et/ou objectif de chacun à participer à cette commission.

**Gilles COUTURE :** le Président de la commission rappelle qu’il a été président d’une association culturelle dans le Tursan «ACLET».

**Mme Isabelle SABATOU :** en tant que secrétaire de l’amicale laïque de Hagetmau, très attachée à la culture gasconne (langue, manifestation..).

**M. Jérôme TOFOLLI :** éprouve un intérêt personnel pour les arts.

**M. Alain DULUCQ** : très attaché à la culture gasconne, au patrimoine et au salon du livre.

**Mme Julie SOURILLAN** : très intéressée par la culture sur notre territoire.

**M. Mathieu DETHAIN** : Vice-président d'«Arts et Montaut», a eu une activité professionnelle en lien avec des artistes. L'enrichissement d'un territoire passe par la culture : moteur de dynamisme.

**M. Arnaud TAUZIN** : la commune de Saint-Sever est dotée d'une politique culturelle assez forte avec des associations culturelles riches et variées (peinture, musée, cinéma, art contemporain..).

**M. Henri TERNUS** : Président de l'association culturelle Chalosse Tursan en scène.

**Mme Aimée LABORDE** : attachée aux traditions et particulièrement à la course landaise.

Mme Aurore RESENDE : volonté de participer à la commission.

**Mme Patricia LAMUDE** : par son métier d'institutrice, souhaite apporter son aide à la commission.

**M. J-Marc FABIER** : Maire-adjoint à la culture et au patrimoine à la ville de Saint-Sever, a créé une exposition d'arts contemporains depuis deux ans.

**Le document (joint à ce compte-rendu) a servi de support à l'animation de cette réunion.**

### **I - Les compétences statutaires dans le domaine culturel :**

- **la lecture publique** : la fourniture de données sur la fréquentation par secteur géographique est demandée lors d'une prochaine réunion.

- **l'enseignement musical** : après la présentation des sommes allouées aux écoles de musique et au conservatoire, Gilles Couture rappelle que l'ensemble des enfants du territoire ont accès au conservatoire de musique à Hagetmau. Il souhaite que le montant versé, soit maintenu à l'identique, pour les années à venir. Arnaud Tausin évoque son coût élevé par rapport aux écoles associatives pour un enseignement musical équivalent.

**Proposition** : La commission pourrait réfléchir au remplacement du conservatoire. Toutefois, le Président souligne la difficulté durant la phase transitoire à ne pas laisser une place vide.

**Avis favorable de la commission.**

### **II – Le champ d'action de la commission**

- **La maison de la céramique** : une réflexion sur un éventuel rapprochement avec le musée de la faïencerie (musée départemental) est en cours. La communauté de communes Chalosse Tursan et le Département des Landes ont affirmé un objectif partagé, à savoir le souhait de regrouper le musée départemental et la Maison de la céramique par un projet ambitieux au service du développement local.

Ce projet est une bonne chose pour Arnaud Tauzin mais il faudra le relier avec les projets portés par les communes ou associations locales existantes sur l'ensemble du territoire.

Ce lien pourra être fait dans le cadre de la mise en œuvre du label **Pays d'Art et d'Histoire**. Selon Gilles Couture, il permettrait de recenser tout ce qui existe déjà en matière de petit patrimoine dans les communes et donner une identité au territoire.

Ce projet devra associer l'ensemble des projets culturels existants y compris les manifestations.

Pour Arnaud Tauzin, il n'y a pas de label dans les Landes, la CC pourrait être la première à le porter. Des aides à l'ingénierie sont attribuées par la DRAC (à hauteur de 50%). Dans les Pyrénées Atlantiques, la commune d'Oloron-Sainte-Marie, labellisée Pays d'Art et d'histoire a su mettre en lumière son patrimoine historique et industriel en lien avec l'identité pyrénéenne.

**Avis favorable de la commission pour lancer cette démarche** (rencontre souhaitée avec la DRAC).

A ce sujet, la Communauté de communes, accompagnée de l'ADACL 40 (Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales, basée à Mont de Marsan), a pour ambition de réaliser un recensement exhaustif des maisons d'habitations «de caractère» mais aussi les granges, le petit patrimoine, les arbres remarquables sur l'ensemble du territoire communautaire. L'objectif de ce recensement est d'étudier la qualité architecturale et patrimoniale de chaque élément répertorié afin de veiller à le protéger. Des outils de communication à destination des communes et des habitants seront mis en œuvre.

### **III – Les dossiers en cours**

- **La réflexion en cours sur le pôle patrimonial de Samadet** : voir paragraphe + haut

A la demande du Président de la commission, le diagnostic de cette étude sera transmis par WE TRANSFER aux membres de la commission afin que tous les élus soient au même niveau d'information.

- **Le projet de médiathèque de Saint-Sever** :

Gilles Couture rappelle que la CC avait délibéré en 2019 sur le principe de réaliser le projet dans l'ancienne médiathèque (l'espace François Mitterrand) sous conditions que son coût annuel ne dépasse pas le coût de la location et du fonctionnement actuel. Le maire de Saint-Sever souhaite que ce projet soit réalisé dans le centre-ville de Saint-Sever.

**Avis favorable de la commission pour poursuivre ce projet conformément à la délibération du 25 juin 2019.**

**- Soutien de la CC à la course landaise :**

Aimée Laborde, Vice-présidente en charge de l'enfance, de la jeunesse du sport et des traditions, sollicite l'avis de la commission afin que la CC porte une aide à la course landaise, qui aujourd'hui se porte mal, suite aux conséquences liées à la COVID 19.

Le montant de cette aide serait de 5 000 €. Il correspond au montant attribué par le trophée Chalosse Tursan (qui n'a pas eu lieu cette année). Elle sera versée à la fédération de la course landaise qui la redistribuera à chaque ganaderia en fonction du nombre de bêtes. Jean-Marc Fabier demande un suivi des sommes attribuées.

**Avis favorable de la commission pour l'attribution de cette aide à la fédération.**

Fin de la commission vers 20h30. Le lieu de la prochaine réunion est fixé à Samadet.